

Département de l'Hérault

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE LESPIGNAN**

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

SEANCE DU 15 AVRIL 2026

Objet :

**Principe d'ouverture
ALSH Maternel
Période Estivale**

Présents : Mesdames et Messieurs Géraldine ESCANDE, Daniel SCAFA, Ludivine ALBERT, Bernard GUERRERE, Marie-Jeanne MULLER, Didier MONTIER, Amandine DIEGO, Vincent BAR, Jean-François GUIBBERT, René COUSIN, Ghislaine GAY, Corinne LOUBES, Alexandra SCHAAB, Esther CAVALLE, José GOMEZ, Martial MARTINEZ, Marie Carmen CHOLLET, Alain DECAMPS, Alain MANES, Françoise CARLES, Pascal LOUBET.

Procurations : Mme Eliane CHAUMET à Mme Corinne LOUBES, M. Fabrice LETELLIER à M. Vincent BAR.

Absents :

Secrétaire de séance : René COUSIN

Début de séance : 18h30

N° : D – 2026-04-15–16

Madame le Maire propose le principe d'ouverture de l'ALSH Maternel 4 semaines en Juillet et 1 semaine fin Août pour des enfants de 3 ans (révolus) et 6 ans.

L'inscription des enfants se fera exclusivement à la journée avec repas au tarif pratiqué les mercredis et petites vacances.

Conformément aux tarifs de services enfance jeunesse fixés par délibération n°D-2025-04-09-11 du 9 avril 2025, le tarif à la journée avec repas sera de :

QF 0 à 700 € : 9.80 €

QF 701 à 1200 € : 10.55 €

QF 1201 € et + : 11.30 €

Le règlement intérieur sera adapté lors de la prochaine séance du conseil municipal pour l'intégration de cette extension du service.

Nombre de Membres

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,

Par 18 voix pour dont 2 procurations, 0 voix contre et 5 voix d'abstention,

Approuve le principe d'ouverture de l'ALSH Maternel 4 semaines en Juillet et 1 semaine fin Août pour des enfants de 3 ans (révolus) et 6 ans, avec inscription à la journée avec repas exclusivement.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

La Maire,

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le **17 AVR. 2026**
ID : 034-213401359-20260415-D2026_04_15_16-DE

Après dépôt en Préfecture
De l'Hérault le **7 AVR. 2026**
Et publication ou notification
Du **17 AVR. 2026**
La Maire :



René COUSIN

Géraldine ESCANDE-COLIN